Pêches et Océans Canada | Fisheries and Oceans Canada
Sciences | Science

SCCS | **CSAS**

Secrétariat canadien de consultation scientifique | **Canadian Science Advisory Secretariat**

Compte rendu 2010/014 | **Proceedings Series 2010/014**

Évaluation des stocks de crabe commun des eaux côtières du Québec

Stock Assessments on rock crab in the Quebec's inshore waters

2 février 2010
Institut Maurice-Lamontagne

February 2, 2010
Maurice Lamontagne Institute

Martin Castonguay
Président de la réunion

Sonia Dubé
Rapporteur

Martin Castonguay
Meeting Chairperson

Sonia Dubé
Rapporteur

Institut Maurice-Lamontagne
850, Route de la Mer, C.P. 1000
Mont-Joli, Québec, G5H 3Z4

Mai 2010 | **May 2010**

Canada

Avant-propos

Le présent compte rendu a pour but de documenter les principales activités et discussions qui ont eu lieu au cours de la réunion. Il contient des recommandations sur les recherches à effectuer, traite des incertitudes et expose les motifs ayant mené à la prise de décisions pendant la réunion. En outre, il fait état de données, d'analyses ou d'interprétations passées en revue et rejetées pour des raisons scientifiques, en donnant la raison du rejet. Bien que les interprétations et les opinions contenues dans le présent rapport puissent être inexactes ou propres à induire en erreur, elles sont quand même reproduites aussi fidèlement que possible afin de refléter les échanges tenus au cours de la réunion. Ainsi, aucune partie de ce rapport ne doit être considérée en tant que reflet des conclusions de la réunion, à moins d'indication précise en ce sens. De plus, un examen ultérieur de la question pourrait entraîner des changements aux conclusions, notamment si l'information supplémentaire pertinente, non disponible au moment de la réunion, est fournie par la suite. Finalement, dans les rares cas où des opinions divergentes sont exprimées officiellement, celles-ci sont également consignées dans les annexes du compte rendu.

Foreword

The purpose of these Proceedings is to document the activities and key discussions of the meeting. The Proceedings include research recommendations, uncertainties, and the rationale for decisions made by the meeting. Proceedings also document when data, analyses or interpretations were reviewed and rejected on scientific grounds, including the reason(s) for rejection. As such, interpretations and opinions presented in this report individually may be factually incorrect or misleading, but are included to record as faithfully as possible what was considered at the meeting. No statements are to be taken as reflecting the conclusions of the meeting unless they are clearly identified as such. Moreover, further review may result in a change of conclusions where additional information was identified as relevant to the topics being considered, but not available in the timeframe of the meeting. In the rare case when there are formal dissenting views, these are also archived as Annexes to the Proceedings.

Évaluation des stocks de crabe commun des eaux côtières du Québec

2 février 2010
Institut Maurice-Lamontagne

Martin Castonguay
Président de la réunion

Sonia Dubé
Rapporteur

Stock Assessments on rock crab in the Quebec's inshore waters

February 2, 2010
Maurice Lamontagne Institute

Martin Castonguay
Meeting Chairperson

Sonia Dubé
Rapporteur

Institut Maurice-Lamontagne
850, Route de la Mer, C.P. 1000
Mont-Joli, Québec, G5H 3Z4

Mai 2010

May 2010

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2010
© Her Majesty the Queen in Right of Canada, 2010

ISSN 1701-1272 (Imprimé / Printed)
ISSN 1701-1280 (En ligne / Online)

Une publication gratuite de :
Published and available free from:

Pêches et Océans Canada / Fisheries and Oceans Canada
Secrétariat canadien de consultation scientifique / Canadian Science Advisory Secretariat
200, rue Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas/

CSAS@DFO-MPO.GC.CA

On doit citer cette publication comme suit :
Correct citation for this publication:

MPO. 2010. Évaluation des stocks de crabe commun des eaux côtières du Québec; 2 février 2010. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Compte rendu 2010/014.

SOMMAIRE

Ce document renferme le compte rendu de la réunion tenue dans le cadre du processus régional d'évaluation des stocks de crabe commun des eaux côtières du Québec suivant les saisons de pêche 2007 à 2009. Ce processus de revue s'est déroulé le 2 février 2010 à l'Institut Maurice-Lamontagne, à Mont-Joli. Cette rencontre réunissait plus d'une vingtaine de participants des domaines des sciences, de la gestion et de l'industrie. Lors de cette rencontre, l'assemblée a revu l'état des stocks exploités commercialement dans la région du Québec. Ce compte rendu contient donc l'essentiel des présentations et des discussions tenues et fait état des principales recommandations et conclusions émises au moment de la revue.

SUMMARY

This document contains the proceeding from the meeting held within the regional assessment process on rock crab stocks in Quebec's inshore waters following the 2007 to 2009 fishing season. This review process was held on February 2, 2010 at the Maurice Lamontagne Institute in Mont-Joli. This meeting gathered more than twenty participants from sciences to management to industry. During this meeting, the assembly reviewed the status of the rock crab stocks commercially exploited in the Quebec Region. Therefore, this proceeding contains the essential parts of the presentations and discussions held and relate the main recommendations and conclusions that were presented during the review.

INTRODUCTION

La région du Québec du ministère des Pêches et des Océans (MPO) a la responsabilité de l'évaluation des stocks de plusieurs poissons et invertébrés exploités commercialement dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. La plupart de ces stocks sont revus de façon périodique à l'intérieur d'un processus consultatif régional, lequel s'effectue à l'Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli. Ce compte rendu traite de l'évaluation des stocks de crabe commun des eaux côtières du Québec qui s'est déroulée le 2 février 2010.

Ce compte rendu fait état des principaux points des présentations et des délibérations qui découlent des activités du comité régional des évaluations de stocks. La revue régionale est un processus ouvert à tout participant en mesure d'apporter un regard critique sur l'état des ressources évaluées. À cet égard, des participants de l'extérieur du MPO sont invités à contribuer aux activités du comité à l'intérieur du cadre de référence défini pour cette revue (Annexes 1 et 2). Ce compte rendu fait également état des recommandations émises par l'assemblée.

Les avis scientifiques qui sont produits pour faire suite au processus consultatif régional présentent les résultats des évaluations des populations de mollusques, de crustacés et de poissons exploitées dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Ils décrivent l'état de la ressource et les perspectives futures par rapport au recrutement et à l'abondance des populations. La question de l'impact des pratiques de pêche y est aussi abordée. Ces rapports sont rédigés de façon à ce que l'information scientifique soit disponible aux intervenants de l'industrie des pêches, aux gestionnaires de la ressource, ainsi qu'au public en général.

Ces documents sont publics et disponibles auprès du secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS) à Ottawa. Enfin, des descriptions plus techniques et plus détaillées des évaluations peuvent aussi être disponibles sous la forme de rapports publiés dans la série des documents de recherche du MPO. Ces documents sont aussi disponibles auprès du secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS) à Ottawa.

ÉVALUATION DES STOCKS DE CRABE COMMUN DES EAUX CÔTIÈRES DU QUÉBEC

Contexte

Le président de la réunion, M. Martin Castonguay, effectue un rappel des objectifs et du déroulement de la rencontre. La biologiste responsable, Mme Louise Gendron, présente le plan de la rencontre ainsi que le cadre de référence. À la suite de cette rencontre, un avis scientifique pour la gestion des stocks de crabe commun des eaux côtières du Québec (unités de gestion 12, 16 et 17) sera formulé pour les saisons de pêche 2010 à 2012. Mme Gendron fait également état de demandes sectorielles, en particulier pour le secteur de la Gaspésie. Elle expose par la suite des éléments sur la biologie et l'écologie du crabe commun, en apportant certaines précisions sur la mue et sur l'importance du crabe commun dans la diète du homard, puis elle aborde brièvement l'approche de conservation.

Suivant cette mise en contexte, des commentaires sont apportés par les participants puis quelques interrogations nécessitent des précisions:

- En ce qui a trait à la reproduction du crabe commun, ce dernier semble avoir une capacité d'adaptation relativement aux conditions environnementales, comme le précise Mme Gendron. La réserve spermatique permet jusqu'à trois pontes.
- Ce sont principalement les mâles de grande taille qui s'accouplent avec les plus grosses femelles, comme l'indique un participant.
- On constate que la pêche porte principalement sur les mâles étant donné qu'ils atteignent une plus grande taille.
- On s'accorde pour dire qu'il ne s'agit pas d'une pêche de recrutement.
- On spécifie que le terme « recrue » s'applique aux crabes de taille commerciale et de condition 2. On parle alors de recrue de l'année.
- Il n'y a pas de mue terminale associée à la maturité sexuelle chez cette espèce, précise-t-on.
- On se questionne sur les raisons pouvant expliquer la faible quantité de crabes de condition 4 dans la pêche. Leur brève longévité pourrait peut-être en être la cause. D'autres hypothèses sont aussi suggérées, dont la sélectivité des casiers et le « high-grading ».
- En ce qui a trait à l'importance du crabe commun dans la diète du homard, on précise qu'aux Îles-de-la-Madeleine, les prérecrues et les recrues de homard consomment jusqu'à 7000 t de crabe, ce qui représente annuellement une quantité très supérieure à ce qui est capturé par la pêche.

Les sources d'information utilisées pour le calcul des indicateurs proviennent de la pêche commerciale (débarquements, effort déployé vs effort permis, PUE moyenne, structure de taille) et de relevés scientifiques, soit un relevé au chalut aux Îles-de-la-Madeleine fait pour le homard et où les prises de crabe commun sont aussi analysées, couvrant la période 1995-2009 (abondance, structures de taille) ainsi qu'un relevé aux casiers dans Gaspé-Nord en 2008 (PUE et structures de taille). Pour chaque indice, la valeur de 2009 est comparée à la moyenne de la période de référence, déterminée sur le critère de fiabilité des données. On examine également la tendance depuis la dernière évaluation en comparant 2007-2009 à 2006.

Un portrait de cette pêche est présenté par la biologiste. Soixante-trois pêcheurs se répartissent entre les Îles-de-la-Madeleine, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, la baie-des-Chaleurs et la Côte-Nord. Les mesures de gestion varient d'une région à l'autre : saison de pêche, limite

de casiers, limite des prises, taille minimale. Les débarquements totaux en 2009 ont atteint 1813 t et sont demeurés assez stables depuis 2006. Ils proviennent principalement de la pêche dirigée (1805 t), mais également des prises accessoires des homardiers (8 t).

- La quantité débarquée dans la pêche accessoire des homardiers est connue. Par contre, comme des participants le font remarquer, les prises servant comme appâts ne sont pas comptabilisées au dossier ZIFF. Celles-ci seraient toutefois négligeables. Certains participants se questionnent toutefois sur la valeur des débarquements comme indicateur. On s'entend que ce dernier ne devrait pas être traité isolément pour juger de l'état du stock.
- On précise que 9 permis sur 17 ont été exploités en 2009 sur la Côte-Nord.
- Le crabe commun représente principalement un marché de chair, précise-t-on.

ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE LA RESSOURCE

Mme Gendron passe en revue l'ensemble des indicateurs de l'état du stock par région : Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord, suivi d'un sommaire pour chaque région et de recommandations.

Indicateurs pour la Gaspésie

Les débarquements provenant de la pêche dirigée du côté sud de la Gaspésie ont atteint 640 t en 2009, ce qui est supérieur d'environ 15 % aux débarquements de 2006 à 2008. Du côté nord de la Gaspésie, les débarquements provenant de la pêche dirigée ont atteint 380 t en 2009 et sont stables depuis 2005.

Dans la majorité des secteurs, les indicateurs de la pêche sont demeurés stables au cours de la période 2001-2009 suggérant un faible impact de la pêche sur les populations. Cependant, la diminution de la taille moyenne observée dans 12Y, ainsi que celle observée dans 12D4-D7 associée dans ce secteur à une diminution des taux de capture constituent des situations préoccupantes.

On constate que l'effort de la pêche dirigée présentement déployé est nettement inférieur à l'effort autorisé par les mesures de gestion actuelles. Selon les secteurs, l'effort réellement déployé ne dépasse pas 28-63 % de l'effort permis. Le déploiement de l'effort latent ferait augmenter le taux d'exploitation, avec des conséquences inconnues sur la stabilité observée jusqu'à maintenant.

Des questions et des commentaires sont formulés par les participants.

Gaspé-Sud (12EP)

- On se questionne au sujet du maintien des taux de capture. Est-il attribuable au déplacement de la pêche? Il semble que ce ne soit pas le cas puisque les pêcheurs ont amplement eu le temps de faire le tour de la sous-zone.
- Des participants suggèrent d'indiquer les sous-zones sur la carte illustrant les positions de la pêche.

Baie-des-Chaleurs (12QX, 12Y, 12Z)

- On précise que la baisse des débarquements observée entre 2007 et 2009 dans 12QX est liée à une diminution de l'effort (absence de deux pêcheurs) et non à l'exploration de la sous-zone comme certains le suggèrent.
- En ce qui concerne les données des journaux de bord, on convient qu'un effort accru de sensibilisation doit être fait auprès des pêcheurs afin d'assurer un meilleur suivi de l'état de la ressource grâce à ces données, en particulier pour ce qui est du positionnement.
- La diminution des captures au cours des deux dernières années dans la sous-zone 12Y s'expliquerait par le déplacement de deux pêcheurs du Québec vers le Nouveau-Brunswick. Il semble que la situation inverse n'ait pas été observée.
- Pour la sous-zone 12Y, le changement d'échelle dans le graphique de la structure de taille ne permet pas de bien visualiser le recrutement, signale-t-on.
- Une correction concernant le nombre de permis est apportée à la sous-zone 12Z, il s'agit de 1 permis x 75 casiers et de 4 permis autochtones x 75 casiers.
- Quelques coquilles sont relevées au niveau de certaines valeurs de débarquements.

Gaspé-Nord (12D, 12D4-D7, 17-12D1-D3)

- Étant donné le nombre restreint de pêcheurs dans la sous-zone 12D4-D7, des participants croient qu'il serait possible d'investiguer davantage les sources de variations observées. Cette investigation devrait toutefois être dosée en fonction de leur impact. On parle également d'introduire une standardisation par permis.
- Bien qu'une diminution des tailles soit notée pour les crabes de la zone 12D4-D7, on fait remarquer qu'elles demeurent toutefois plus élevées qu'ailleurs.
- Pour ce qui est des sous-zones 17-12D1-D3, de façon générale, on observe que les meilleurs rendements sont obtenus où l'on trouve les plus gros crabes.

Dans le sommaire et la conclusion présentés par Mme Gendron, l'assemblée suggère :

- De mentionner, à la première citation des débarquements, qu'il s'agit de débarquements « préliminaires »
- D'employer un seul des deux termes, PUE ou taux de capture, afin de standardiser le texte.
- Pour les débarquements de Gaspé-Sud, il est suggéré de comparer 2009 avec la moyenne 2007-2008 ainsi que la tendance 2007-2009 par rapport à 2006.
- Une discussion a lieu au sujet de la proposition de la Gestion d'instaurer un plafond sur les captures. Cette proposition est liée à l'une des demandes sectorielles formulées pour la Gaspésie. Différentes options sur la façon d'attribuer une valeur maximale sont discutées. Il est notamment proposé de faire une moyenne des trois meilleures années de la période 2003-2007. On souhaite obtenir un taux d'exploitation qui se rapproche de ce qui a été observé au cours des neuf dernières années (2001-2009).

Recommandations pour la Gaspésie

Il est recommandé de limiter l'effort de pêche permis pour chaque secteur, au niveau déployé au cours de la période 2001-2009, période pendant laquelle la productivité de la ressource a été soutenue. La proposition de la gestion du secteur de la Gaspésie d'instaurer un plafond sur les captures, basé sur l'historique des captures par secteur pour les années 2003 à 2007

dans Gaspé-Sud et sur la moyenne 2001-2009 pour le secteur de Gaspé-Nord (12D4 à 12D7) est conforme à cette recommandation. Pour le secteur de Gaspé-Nord plus en amont (de 12D3 à 17) dont la pêche est en cours de développement, il est recommandé d'établir un plafond équivalent aux captures de 2009, soit 150 t. Un contrôle des prises permettra de mieux gérer les prises accessoires des homardiers.

Indicateurs pour les Îles-de-la-Madeleine (12ABC)

Les débarquements de crabe commun provenant de la pêche dirigée aux Îles-de-la-Madeleine ont atteint 620 t en 2009. Le quota de 636 t est atteint depuis 2002. Il n'y a pas eu de pêche accessoire par les homardiers en 2008 et 2009, contrairement aux années 2005-2007 où en moyenne 160 t ont été débarquées. Depuis 2006, la proportion de casiers de 4' a été constante à 25 % dans 12 A, mais elle a augmenté à 53 % dans 12 B et à 97 % dans 12 C en 2009.

Les rendements des casiers de 3' et de 4' sont à la baisse depuis quelques années. La diminution a été plus rapide et marquée pour les casiers de 4'. Les taux de capture ont été plus faibles de 16-26 % en 2009 qu'en 2006, selon les secteurs. Pour les trois secteurs, les taux de capture de 2009 étaient plus faibles que la moyenne de 1998-2008. La différence est significative pour 12 B et 12 C.

En 2009, les tailles moyennes se situaient entre 122 et 125 mm, ce qui est supérieur à la moyenne de 1995-2008. Les tailles moyennes ont augmenté dans 12A et 12B de 2-4 mm depuis 2006. Elles sont demeurées stables dans 12 C, par contre le nombre de gros crabes a diminué entre 2008 et 2009.

Des commentaires et des suggestions concernant les indicateurs présentés sont émis par les participants.

- Une précision est apportée par une représentante de la gestion sur la répartition du contingent total. Un contingent de 1,4 million de livres est affecté aux pêches dirigées (14 permis) tandis que 100 000 livres sont réservées aux homardiers. Cette marge de 100 000 livres permet de ne pas avoir à réajuster constamment le contingent pour les pêches accessoires. La proportion de cette marge qui n'est pas capturée ne peut être transférée à la pêche dirigée.
- On précise que les taux de capture ont été standardisés étant donné l'utilisation de casiers de 3' et de 4'.
- Il est suggéré d'intégrer les percentiles inférieurs au graphique illustrant l'évolution des tailles. Cela permettrait de mieux juger de l'impact des petits crabes sur la moyenne. On se questionne sur l'augmentation observée dans les sous-zones 12A et 12B. Est-elle liée à une rareté de petits individus donc à une baisse de recrutement, ou encore à une saturation des casiers par les gros crabes.
- Considérant l'hypothèse d'une baisse de recrutement, des participants suggèrent d'examiner les états de carapace pour avoir une meilleure indication. Toutefois, il semble impossible d'obtenir cette information puisque le relevé a lieu au mois de septembre et les crabes de condition 2 sont passés en condition 3.
- On suggère de pondérer les structures de taille par classe de mue. Il faut demeurer prudent quant aux conclusions étant donné la petite taille des échantillons.

- Dans la sous-zone 12A, l'augmentation du taux de capture standardisé en 2009 est encourageante étant donné la diminution observée pour les casiers de 4', comme le constatent certains participants.
- On soupçonne l'utilisation de casiers de 4' dans 12C en 2003, considérant le taux de capture significativement plus élevé. En omettant la valeur de 2003 dans le calcul de la moyenne, le taux de capture de 2009 demeure sous la moyenne et la tendance observée reste la même.
- Dans les trois sous-zones, on constate que la diminution des taux de capture pour les casiers de 4' est plus importante, ce qui laisse croire à une saturation des casiers de 3'. Des participants en déduisent que les casiers de 3' ne permettraient pas de percevoir rapidement une réduction de stock.
- En ce qui concerne le relevé au chalut, des participants notent l'arrivée de recrutement.

Dans le sommaire et la conclusion présentés par Mme Gendron pour les Îles-de-la-Madeleine, on suggère :

- D'indiquer qu'il n'y a pas eu de pêches accessoires par les homardiers en 2008 et 2009.
- De mentionner que la diminution des taux de capture est plus importante pour les casiers de 4'.
- De préciser que les prises accessoires entre 2005 et 2007 représentent davantage le quart que le tiers du quota de la pêche dirigée.
- De mentionner une tendance à la baisse depuis 2003 et 2004 lorsqu'on réfère à la baisse des taux de capture.
- De recommander une diminution du contingent dans l'ensemble des sous-zones et non uniquement dans 12B et 12C et ce, dans une proportion équivalente à l'écart entre la moyenne des taux de capture de 2007-2009 et la moyenne de 1998-2006.
- De préciser que les recommandations s'appliquent pour les saisons de pêche 2010 à 2012.

Recommandations pour les Îles-de-la-Madeleine

En attendant que le recrutement soit manifeste, et afin de ne pas accentuer la baisse des taux de capture, il est recommandé de diminuer les quotas dans une proportion équivalente à l'écart entre la moyenne des taux de capture de 2007-2009 et la moyenne de 1998-2006. Il est également recommandé de ne pas dépasser le quota global établi pour cette pêche si bien qu'advenant une reprise de la pêche accessoire à des niveaux semblables à ceux de 2005-2007, il serait impératif de limiter d'autant la pêche dirigée.

Indicateurs pour la Côte-Nord et Anticosti (16A-G)

Les débarquements de crabe commun ont atteint 165 t sur la Côte-Nord en 2009, soit 6 % sous la moyenne de la période 2004-2008. Les débarquements avaient atteint 231 t en 2007. En 2009, 70 % des débarquements provenaient de 16 B et 27 % de 16 D. Il n'y a pas eu de pêche dans 16 E et très peu dans 16 C (3 %).

Les taux de capture moyens ont été assez stables depuis 2004 et ceux de 2009 ont été les plus élevés de la série. Des rendements de 6-7 kg/casier sont atteints dans 16 B et 16 D alors que dans 16 C, les rendements moyens sont de 3 kg/casier. Les meilleurs taux de

capture ont été observés du côté nord de l'Île d'Anticosti (16 E) avec une moyenne de 10 kg/casier pour la période 2005-2008.

En 2009, les tailles moyennes se situaient autour de 114 mm et sont demeurées stables dans 16 CD et 16 E depuis 2004. Par contre, dans 16 B, la taille moyenne a diminué de plus de 3 mm en l'espace de 3 ans et l'abondance des gros crabes a diminué. Ces éléments, conjugués à une augmentation des taux de capture, suggèrent à la fois l'arrivée de recrutement, mais aussi un effet de la pêche.

Quelques commentaires et suggestions sont apportés par les participants.

- En 2009, on rappelle que seulement 9 permis sur 17 ont été exploités (16B : 5; 16C : 1; 16D : 3).
- Un crabe mâle restera de 3 à 4 ans dans la pêche, indique-t-on.
- Les captures élevées en 2005 sont liées à l'effort de pêche dans la sous-zone 16E. Selon certains participants, les captures en 2009 auraient pu être aussi élevées s'il y avait eu une pêche dans cette sous-zone.
- Selon l'avis de représentants de l'industrie, le prix offert pour le crabe commun incite peu les pêcheurs à sortir.
- On suggère de tenir compte de l'effet saisonnier sur les taux de capture, compte tenu que la période de pêche prolongée sur la Côte-Nord peut faire diminuer les taux de capture.
- Dans 16B, des participants indiquent que la diminution de la taille moyenne pourrait peut-être s'expliquer par l'arrivée de recrutement, ce qui aurait également permis de maintenir les taux de capture.
- On constate que l'effort de pêche dans 16B se concentre principalement dans trois baies : Sept-Îles, Port-Cartier et des Homards. Une dispersion de l'effort de pêche devrait être encouragée.
- En ce qui concerne l'évolution de la taille moyenne, la courte série historique ne permet pas un recul suffisant pour bien juger de la situation.

En ce qui a trait au sommaire et à la conclusion présentés, on suggère :

- De considérer l'inquiétude reliée à l'effort latent, en envisageant que tout l'effort permis puisse être déployé.
- De préciser que dans 16B, l'effort est concentré dans trois baies : Sept-Îles, Port-Cartier et des Homards. Ces secteurs apparaissent préoccupants et ne devraient pas subir d'augmentation de la pression de pêche.

Recommandations pour la Côte-Nord

Bien qu'il y ait une limitation de l'effort nominal, l'effort réellement déployé localement représente moins de 10 % de l'effort permis. Il est recommandé de suivre de près le déploiement de l'effort latent. On a noté toutefois que l'effort de pêche dans 16 B était concentré presque exclusivement dans trois baies. Il est recommandé ne pas augmenter la pression de pêche dans ces trois baies. Un plafond équivalent à la moyenne de l'effort ou des prises de 2004-2009 devrait être établi pour ces trois baies et tout l'effort additionnel devrait se déployer ailleurs dans 16 B.

La pêche au crabe commun sur la Côte-Nord en est encore à ses débuts. Ce n'est qu'en 2004 qu'un effort significatif a commencé à être déployé. Cette pêche est encore trop récente

pour statuer sur son avenir. Il nous apparaît donc prématuré de recommander la permanence des permis.

Indicateurs pour les années intérimaires

Pour les années intérimaires, un suivi des principaux indicateurs sera effectué à partir de la compilation des journaux de bord (débarquements, effort, PUE) et de l'analyse des structures de taille.

Priorités de recherche

En ce qui a trait aux priorités de recherche, trois volets sont au programme : les trajectoires de croissance, la variabilité des PUE et le suivi de la zone refuge aux Îles-de-la-Madeleine. Toutefois, l'horaire chargé de la biologiste limitera le temps investi à cet effet.

ANNEXES / APPENDICES

1 - Liste des participants / Participant List

Nom / Name	Affiliation / Affiliation
Beaudoin, Madeleine	MPO Côte-Nord
Bourdages, Hugo	DRS/DSHA
Brulotte, Sylvie	DRS/DSHA
Calderon, Isabel	GPA, Sept-Îles
Courtemanche, David	GPA, Gaspé
Dallaire, Jean-Paul	DRS/DSHA
Desgagnés, Mathieu	DRS/DSHA
Gascon, Dominique	DRS/DSHA
Gendron, Louise	DRS/DSHA
Gosselin, Serge	DRS/DAISS
Hardy, Magalie	GPA, Gaspé
Lambert, Jean	DRS/DSHA
Lavallée, Jean	MAPAQ
Leblanc, Sylvette	GPA, IDM
Metallic, Christopher	Listuguj First Nation
Morisset, Jean	GPA, Sept-Îles
Morneau, Renée	DRS/DAISS
Richard, Josée	GPA, IDM
Sainte-Marie, Bernard	DRS/DSHA
Savard, Gilles	DRS/DSHA
Savard, Louise	DRS/DSHA
Savenkoff, Claude	DRS/DSHA

2 - Cadre de référence de la revue / Terms of reference

CADRE DE RÉFÉRENCE

Évaluation du crabe commun des eaux côtières du Québec
Processus de consultation scientifique de la Région du Québec

Institut Maurice-Lamontagne
850 route de la mer, Mont-Joli, Qc
2 février 2010

Président : Martin Castonguay

Contexte

La direction des sciences de la région du Québec du MPO effectue l'examen de certains stocks d'invertébrés et de poissons de fond du golfe du Saint-Laurent en support à la gestion des pêches. La gestion des pêches et de l'aquaculture a demandé un avis sur l'état des stocks du crabe commun des eaux côtières du Québec en 2010.

Objectifs

Formuler un avis scientifique sur les mesures de gestion en vigueur des stocks de crabe commun des eaux côtières du Québec (unités de gestion 12, 16 et 17) pour les saisons de pêche 2010 à 2012. Cet avis comprendra :

- Les conclusions d'une évaluation de l'état des populations de crabe commun des unités de gestion 12 de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, 17 de la Gaspésie et 16 de la Côte-Nord depuis 2006 basée sur les données suivantes, pour les années 2007 à 2009 :
  - les statistiques de la pêche commerciale ;
  - l'effort et PUE ;
  - les structures de taille.
- L'identification des indicateurs de suivi de l'état du stock pour les années intérimaires sans évaluation de stock
- L'identification et la priorisation de travaux de recherche à considérer pour le futur
- Les perspectives et/ou recommandations sur les mesures de gestion en vigueur aux Îles-de-la Madeleine, en Gaspésie et sur la Côte-Nord pour les saisons de pêche de 2010 à 2012.

Produits

Un avis scientifique du SCCS sur le crabe commun des eaux côtières du Québec.
Un compte rendu du SCCS contenant un résumé des discussions

Participation

La direction des Sciences et de la Gestion des Pêches du MPO
Industrie de la pêche
Représentants provinciaux
Communautés ou organisations autochtones